

Face à la troisième canicule de l'été, l'IMAD a effectué 10'900 appels et 93 visites supplémentaires à domicile en une semaine.

Lancy, le 6 août 2026 – Durant le troisième épisode caniculaire de l'été, du 29 juillet au 5 août 2026, l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) a poursuivi son engagement auprès des personnes identifiées comme étant particulièrement à risque face aux fortes chaleurs. En une semaine, ses équipes ont effectué 10'900 appels téléphoniques et réalisé 93 visites supplémentaires à domicile. Quatre hospitalisations ont par ailleurs été nécessaires.

En étroite collaboration avec l'Office cantonal de la santé (OCS), le médecin cantonal, les communes genevoises et les partenaires du réseau santé-social, l'IMAD déploie chaque été un dispositif canicule visant à prévenir les atteintes à la santé liées aux fortes chaleurs et à détecter rapidement les signes d'alerte. Cette année, plus de 2'500 personnes bénéficient de ce suivi renforcé.

Maintenir le lien au quotidien

La prise de contact quotidienne, par téléphone et/ou lors de visites à domicile, permet d'évaluer l'état de santé des patientes et patients et de prévenir les risques de déshydratation ou de complications liées à la chaleur. En cas de doute lors d'un appel, les équipes soignantes interviennent à domicile pour une évaluation approfondie. L'IMAD intervient également en soutien aux communes genevoises pour le suivi des personnes fragiles qui ne bénéficient pas habituellement de ses prestations.

Une vigilance accrue tout au long de la saison

Le dispositif canicule de l'IMAD comprend un volet préventif déployé durant toute la période de veille saisonnière, de la mi-mai à la mi-septembre.

Pour les collaboratrices et collaborateurs :

Un plan « Travail, soleil et fortes chaleurs » prévoit des mesures techniques et organisationnelles lorsque les températures dépassent certains seuils. Le service de santé et sécurité au travail reste par ailleurs à disposition des équipes tout au long de cette période.

Pour les patientes et patients :

Lors de leurs visites à domicile, les équipes rappellent les gestes essentiels à adopter en période de fortes chaleurs et identifient les personnes dont l'état de santé et/ou l'isolement les exposent à un risque accru. Ce suivi préventif se poursuit durant toute la période de veille cantonale.

Recommandations

Les fortes chaleurs pouvant entraîner des conséquences graves pour la santé, il est recommandé de boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, de manger suffisamment, d'éviter les efforts physiques et les sorties durant les heures les plus chaudes et de se rafraîchir régulièrement.

Plus d'informations sur le dispositif canicule de l'IMAD :

[Canicule : prévenir les atteintes à la santé liées aux fortes chaleurs \(imad-ge.ch\)](http://imad-ge.ch)

Contact médias :

Service de presse

Direction de la communication - IMAD

medias@imad-ge.ch +41 22 420 20 90